

« Ateliers du Sport Meusien »

Objectif :

Trouver une solution opérationnelle aux thématiques suivantes :

1. Reconnaissance du bénévolat
2. Simplification des dossiers de subvention
3. Optimisation des équipements sportifs
4. Développement du partenariat privé

Pistes en lien avec chaque thématique :

1. Valorisation budgétaire systématique du bénévolat? Tenir compte du bénévolat dans les conventions d'objectif ? Nouvelle organisation du bénévolat: pour quels rôles ? Création d'une plateforme de services bénévoles (besoin-offre en compétences) ?
2. Dossier unique de subvention ? Harmoniser les calendriers de subvention ? Concevoir des politiques sportives complémentaires, cohérentes et transversales pour un soutien plus efficace ?
3. Occupation rationnelle des équipements ? Fonctionnalités pour les associations sportives ? Impacts sur le modèle économique des clubs ? Partenariat avec l'Éducation Nationale ?
4. Création de pôles de partenaires ? Possibilités dans l'offre des clubs ? Rôle/levier peuvent constituer les pouvoirs publics ?

Possibilités d'action pour atteindre l'objectif :

- Solliciter un réseau, des experts ou des spécialistes nationaux
- Organiser des conférences/forums/colloques
- Rencontrer des acteurs hors du territoire
- Mobiliser un territoire ayant expérimenté une solution
- Créer du réseau, faire du partenariat avec convention
- ...

Attente :

Formaliser une proposition concrète pouvant être :

- Un cahier des charges pour une mise en œuvre par les acteurs du Sport meusien
- Une modélisation adaptable sur tout territoire
- Une mobilisation des pouvoirs publics ou instances politiques.

Organisation :

Autonomie des groupes pour se réunir et entreprendre des possibilités d'action.

Calendrier :

<p>Septembre 2017 (S38 ou 39)</p>	<p>Lancement des groupes : rappel contexte et objectif de mise en œuvre. Balayage des propositions potentielles : être exhaustif et audacieux dans les idées. Choix d'une proposition précise : définition angle d'attaque, recherches nécessaires et répartition des tâches.</p>
<p>Décembre 2017 (S48 ou 49)</p>	<p>Point sur les recherches : identification des freins et leviers possibles, partenaires rencontrés ou mobilisables. Définition de la faisabilité (dimension) : proposition politique large ou mise en œuvre réalisable par les acteurs.</p>
<p>Mars 2018 (ND)</p>	<p>Poursuite des travaux. Ajout d'une dimension financière : budgétisation.</p>
<p>Juin 2018 (S25 ou 26)</p>	<p>2^{ème} Assises avec restitution globale. Formalisation d'une proposition concrète pour chaque thématique, avec plus-value apportée, mode opératoire, partenaires, budget...</p>